

# COMPTE RENDU DE LA REUNION du 10 septembre 2010

L'an deux mil dix, le dix septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

**Etaient présents :** BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DORNER Yoann, CHAPOUX Catherine, FOUQUET Gaëdic.

**Absents excusés :** DESROQUES Fabienne (procuration TRAMIER C.), DOUAUD-RICORDEL Alice.

Madame TRAMIER Claire a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

---

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2010.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

## **DECISION MODIFICATIVE n°1/2010 – RESEAU ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
6228. D- RF	0.00	8.00	8.00	Divers
70128. R- RF	3 842.12	8.00	3 850.12	Autres taxes et redevances

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°1/2010.

## **DECISION MODIFICATIVE n°1/2010 – LOCATIFS SOCIAUX**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
023. D-OsF	0.00	1 133.62	1 133.62	Virement à la section d'investissement
66111. D- RF	2 000.00	- 1 133.62	866.38	Intérêts réglés à l'échéance
021. R-OsF	0.00	1 133.62	1 133.62	Virement de la section d'exploitation
1641. D- RF	5 000.00	1 133.62	6 133.62	Emprunts

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°1/2010.

## **ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR EN MAIRIE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'acheter un photocopieur pour la mairie. Le choix se porte sur un photocopieur « reconditionné » au prix de 3 827.20 €. L'ancien photocopieur remplacera celui de l'école qui a besoin d'être remplacé. Ce dernier est arrivé à la bibliothèque. Le contrat de maintenance est maintenu avec les mêmes bases.

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, l'achat du photocopieur désigné, et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires quant à cette décision.

## **DECISION MODIFICATIVE n°2/2010 – MAIRIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
023. D-OsF	18 664.44	3 827.20	22 491.64	Virement à la section d'investissement
74127. R- RF	12 000.00	3 827.20	15 827.20	Dotation nationale de péréquation
021. R-OsF	18 664.44	3 827.20	22 491.64	Virement de la section de fonctionnement
2183.55 D- RE	1 000.00	3 827.20	4 827.20	Matériel de bureau et matériel

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°2/2010.

## **PROCÉDURE CIMETIÈRE**

Une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon a été engagée au cimetière communal depuis 3 ans. Pour terminer la procédure, il sera procédé à l'établissement du second procès-verbal le lundi 11 octobre prochain, constatant le non-état d'entretien des sépultures. Au-delà de cette date, les 65 tombes concernées seront irrévocablement relevées, nettoyées et à nouveau concédées.

## **PERMANENCE DE DISTRIBUTION DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES**

Les élus ont choisi une plage horaire pour assurer la permanence de distribution des sacs d'ordures ménagères à l'ancienne salle de la cantine près de la mairie les 25, 29 septembre, 1<sup>er</sup>, 2 et 9 octobre prochain.

## **RÉGIE D'AVANCE : MODIFICATION**

Monsieur le Maire expose au Conseil que, après vérification auprès de la trésorerie de la commune, il convient d'apporter des précisions à l'arrêté.

## QUESTIONS DIVERSES

1. Cantine scolaire : Monsieur le Maire expose la nouvelle organisation des deux services à la cantine, et le premier bilan apparaît positif pour le bien-être des enfants.

2. Révision des tarifs de bibliothèque et du périscolaire :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité une augmentation des tarifs de 2% à l'arrondi, à savoir :

Périscolaire :	1.26 €par ½ heure,
	0.58 €par goûter,
Bibliothèque :	12.30 €pour une famille,
	8.80 €pour un adulte,
	3.50 €pour un enfant de moins de 14 ans.

Concernant le périscolaire la réflexion est lancée pour tendre vers le plus près de l'équilibre budgétaire.

3. Aménagement du bourg : lancement d'un avis public à la concurrence. L'audition des candidats se fera fin octobre.

4. Communauté de communes :

- une étude est lancée pour développer le tourisme en Loire et Sillon,
- organisation d'une randonnée pédestre par la commission tourisme le 3 octobre à La Chapelle Launay.

Information :

- soirée moules-frites avec feu d'artifice samedi 11 septembre prochain, organisée par le Comité des Fêtes, avec la participation de l'Amicale laïque.
- commission environnement à prévoir sur le thème de l'aménagement du « Trou Bleu ».
- dimanche 26 septembre : Virades de l'Espoir, à Savenay.

Fin à 22h25.